

Date	27. Juli 2026
Personne de contact	Laurent Audergon
Numéro direct	044 250 88 10 079 395 88 10

Commentaire sur le communiqué de presse de la Statistique forestière suisse du 22.07.2026

[La récolte de bois en Suisse a atteint 4,9 millions de mètres cubes en 2025 - Statistique forestière suisse 2025 | Communiqué de presse](#)

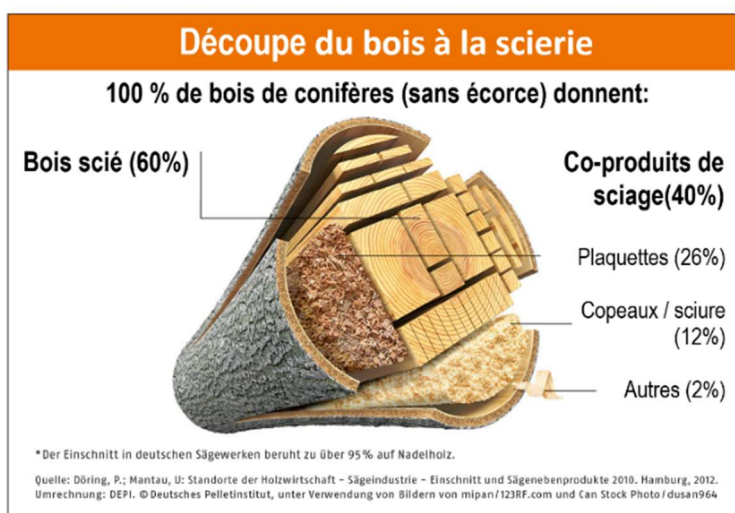
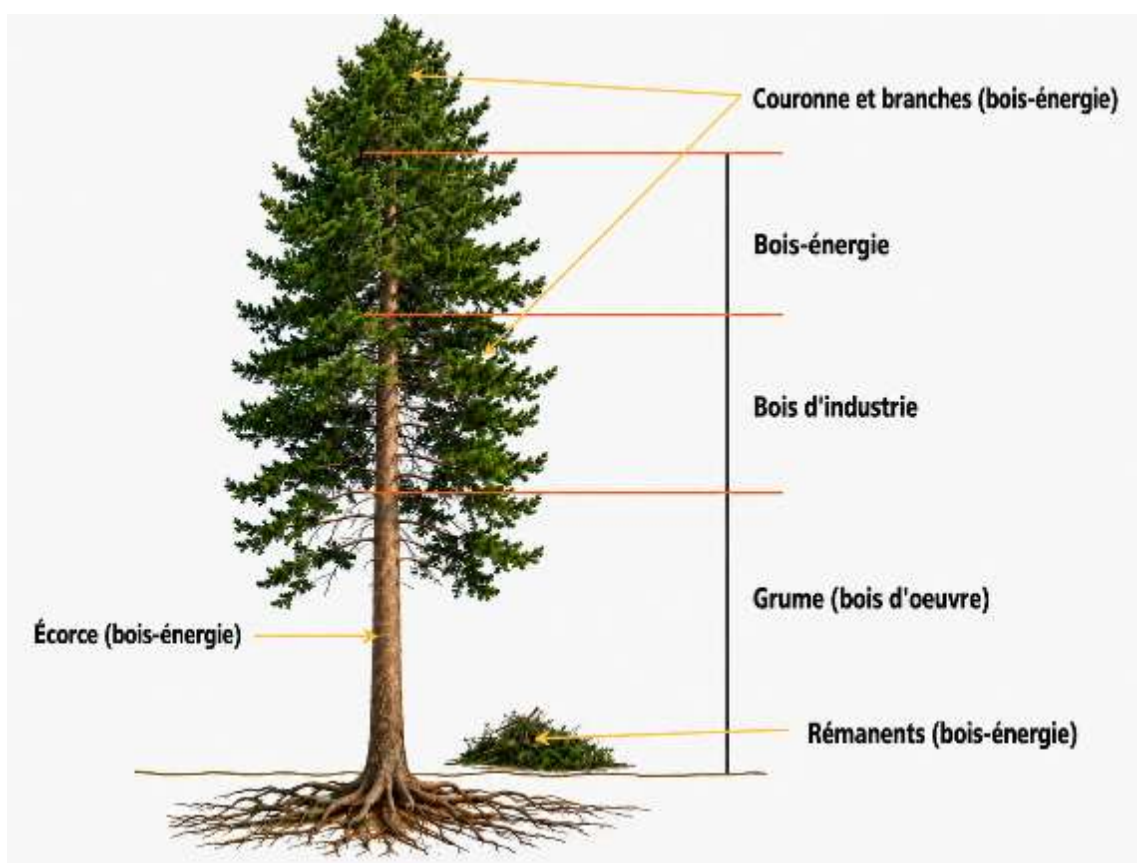
En tant qu'organisation faîtière, **Énergie-bois Suisse** souhaite apporter quelques précisions afin de faciliter l'interprétation du communiqué de presse mentionné ci-dessus:

- Les secteurs du bois d'œuvre et du bois-énergie sont très généralement complémentaires, car aucun arbre ne peut être valorisé à 100 % comme bois de construction ou bois d'industrie. Pour chaque arbre récolté, il reste des parties telles que la cime, les branches, etc. qui ne peuvent pas être valorisées matériellement.
- Autrefois, ces résidus de bois étaient souvent laissés à l'abandon en forêt sans autre utilisation ultérieure. Les techniques actuelles, notamment le recours fréquent aux abatteuses ou machines combinées, simplifient considérablement l'exploitation forestière et permettent d'extraire des arbres entiers, y compris les cimes et les branches. Cette façon d'opérer entraîne la production de quantités plus importantes de résidus qui ne se prêtent pas à une valorisation matérielle. Ces résidus (cimes, branches, etc.) sont en général directement transformés en forêt en plaquettes dites forestières.
- Les grumes de qualité inférieure, qui ne peuvent pas être valorisées matériellement, sont utilisées à des fins énergétiques (cf. photo ci-dessous).
- Pour le bois d'œuvre destiné au sciage – le bois scié – le rendement après transformation atteint au maximum 50 à 60 %. Les résidus (écorce, sciure, petites chutes) sont transformés et valorisés dès lors énergétiquement sous forme de plaquettes ou de pellets.
- D'autres assortiments issus de la récolte du bois, notamment le bois d'industrie, sont transformés soit en panneaux de particules, soit en pâte à papier destinée à la fabrication de papier ou carton.
- Il ressort du communiqué de presse que la quantité de bois-énergie valorisée n'a cessé d'augmenter ces dernières années et qu'elle a désormais rattrapé celle du bois d'œuvre et du bois d'industrie récoltés. Cette évolution ne s'explique toutefois pas par une récolte de grandes quantités de bois exclusivement à des fins énergétiques. Elle résulte dans les faits d'un intérêt croissant pour la valorisation des résidus de bois et des rémanents de coupe comme source d'énergie neutre en CO₂ pour la production de chaleur dans les centrales de réseaux de chauffage à distance qui ont connu un fort essor ces dernières années.
- La statistique montre également que la récolte de bois d'œuvre indigène a diminué au cours des vingt dernières années. Cela peut être interprété comme le signe d'une baisse de la demande dans ce secteur. En revanche, ces dernières années, une part plus importante du bois de construction a été importée (jusqu'à 70 %), en raison de prix parfois nettement plus avantageux en Europe et d'une demande en constante progression pour la construction en bois en Suisse.
- Énergie-bois Suisse s'engage résolument en faveur de l'économie circulaire et de l'utilisation en cascade du bois. La valorisation énergétique d'éléments de bois de construction ou d'industrie n'intervient qu'à la fin de leur cycle de vie, lorsqu'une autre forme de valorisation matérielle n'est

plus possible. Comme la majeure partie du bois-énergie provient des résidus de bois issus de la transformation des grumes en bois de construction ou d'industrie, ce bois mérite d'être qualifié de « coproduit ».

- Énergie-bois Suisse travaille activement avec différents partenaires à la valorisation matérielle des cendres de bois naturel dans l'agriculture, comme additif au compost, pour le chaulage de protection des sols ou encore dans le secteur de la construction, afin de boucler un cycle supplémentaire tout en préservant activement les capacités limitées des décharges.

Pour tout renseignement complémentaire, M. Laurent Audergon, Directeur d'Énergie-bois Suisse, Chauffages au bois Suisse et proPellets.ch, se tient volontiers à votre disposition





À propos d'Énergie-bois Suisse

En tant qu'association faîtière de la branche suisse du bois-énergie, Energie-bois Suisse exploite depuis plus de 47 ans un service professionnel d'information et de conseil et s'engage auprès des autorités et des décideurs pour une utilisation judicieuse, écologique, moderne et efficace du bois comme source d'énergie. La part du bois-énergie dans la consommation totale d'énergie est passée de 1.6 % à 5.4 %. Dans le domaine de la production de chaleur, cette part dépasse même les 13.0 %. Cela permet d'éviter par an 3.5 millions de tonnes d'émissions de CO₂ provenant de sources fossiles.

www.energie-bois.ch